

PAMPOLS PACKAGING INTEGRAL, S.A., se consacre à la commercialisation d'emballages et conditionnement alimentaires et industriels, à la vente de machine de conditionnement et la prestation de services après-vente pour les équipements qu'elle commercialise.

La **vision** de la société est d'être une entreprise leader dans le secteur, de renommée prestige national, qui vise l'excellence dans ses services, efficace et compétitive, avec l'intention d'être considéré par nos clients comme une société qui se distingue des autres concurrents en démontrant une claire vocation de qualité et service. L'entreprise a pour **mission** de fournir des solutions immédiates aux clients qui recherchent un produit utile, écologiquement responsable et compétitif.

La direction générale affirme son engagement dans l'accomplissement de la législation et autres exigences applicables, dans l'amélioration continue de l'efficacité du système de qualité, la gestion de la sécurité alimentaire, la gestion environnemental et dans la prévention de la pollution.

Les principes fondamentaux sur lesquels repose la Politique de Gestion de Pampols Packaging Integral sont:

Gestion Qualité:

- La communication et disponibilité de contact avec nos clients de toute notre équipe.
- Répondre rapidement aux besoins de nos clients pour les produits et services nécessaires.
- Fournir une solution globale dans le monde de l'emballage.
- Impliquer tout le personnel de l'entreprise dans l'amélioration continue des processus.

Sécurité Alimentaire:

- Travailler dans un environnement avec de bonnes conditions hygiéniques pour garantir le bon état des produits destinés à l'alimentation.
- Disposer d'une traçabilité de produit pour chaque lot de marchandises afin de disposer d'une réponse de retrait en cas de crise.
- Maintenir les exigences normatives des emballages en contact avec des aliments.

Gestion Environnemental:

- Minimiser la quantité, dangerosité et l'impact environnemental des flux résiduels générés.
- Éviter l'utilisation inutile de ressources.
- Impliquer nos sous-traitants à la gestion adéquate des aspects environnementaux dérivés des activités qu'ils réalisent pour ou au nom de notre entreprise.
- Développer des plans de formations et sensibilisation pour nos employés sur les questions environnementales relatives à leur travail, et comment ils peuvent contribuer à la réduction de l'impact environnemental de leur activité.

Environnement de travail convivial:

- Fournir un environnement sûr à nos employés et visiteurs.
-
- Intégrer la prévention des risques professionnels dans la prise de décision. Tous les membres de l'organisation doivent considérer la Sécurité et la Santé au Travail comme une responsabilité prioritaire.
- La mise en place de cette Politique est un objectif fondamental de la Direction et est responsabilité de tout le personnel de concentrer toutes ses actions pour apporter une valeur aux principes énoncés.